

# Conclusion

Patrice VIMARD et Éric LÉONARD

La région du Bas-Sassandra constitue un lieu d'observation privilégié des nouvelles orientations économiques, démographiques et sociales d'un monde rural africain à la recherche d'une reproduction sur le long terme de ses systèmes de peuplement et de production. Au terme de cet ouvrage de synthèse de recherches de plus d'une dizaine d'années sur les relations « population-développement-environnement », l'accent sera mis sur les recompositions, d'ordre agricole, démographique et social, qui ont émergé et ont commencé à se formaliser dans la période récente – les années quatre vingt-dix – pour répondre aux défis posés par la nécessaire stabilisation du système pionnier. Recompositions qui se sont situées dans le prolongement, parfois, ou en contradiction, le plus souvent, avec les innovations qui ont fondé et structuré, quelques décennies auparavant, le système de l'économie de plantation.

## **Les fondements historiques des transformations de l'espace et de l'environnement régional**

À la fin de 1470, les communautés de la région de Sassandra entrèrent en contact avec le monde occidental, lors de la « découverte » de la côte par les navigateurs européens. Depuis cette date jusqu'au début de la colonisation française en 1893, l'histoire de la région fut soumise à l'institutionnalisation du commerce de traite, dominé successivement par les commerçants portugais, hollandais et anglais. La traite négrière contribua à maintenir la faiblesse des densités de peuplement, tout en favorisant un fort brassage des populations, à travers la descente vers la côte de groupes

à la recherche d'une meilleure insertion commerciale, l'éviction violente de certains lignages lors des luttes pour l'appropriation des voies d'échange, puis la fixation sur la côte d'esclaves venus du nord afin de répondre aux besoins croissants de l'exploitation des palmiers. Les faibles densités relatives de population se trouvèrent confortées durant le XIX<sup>e</sup> siècle par le développement des activités de navigation, qui provoquaient des absences prolongées et contribuaient à maintenir les régimes de fécondité à de faibles niveaux.

L'exploitation coloniale française a entraîné, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une dynamique de peuplement plus active suscitée par l'émergence progressive de nouvelles activités : récolte du caoutchouc naturel, pêche artisanale, implantation d'un appareil administratif et commercial, mise en place d'infrastructures de communication, exploitation forestière et création des premières plantations de café et de cacao, puis d'agrumes. Autant de motifs d'une immigration multiple, qui s'est combinée avec la mobilité des populations autochtones vers les centres urbains de Basse-Côte et qui mit aux prises colons européens, traitants et pêcheurs ghanéens, commerçants soudanais, manœuvres agricoles en provenance de tout le Territoire de la Côte d'Ivoire et de la Haute-Volta. Sassandra, « port de l'Ouest », était, au moment de l'indépendance, le deuxième port ivoirien, après celui d'Abidjan.

Alors que le processus d'indépendance de la Côte d'Ivoire, entre 1945 et 1960, contribua à lever certaines contraintes, notamment celles qui restreignaient l'accès des exploitants africains à la main-d'œuvre et celui des migrants aux terres des lignages autochtones, la fin des années soixante annonça un tournant spectaculaire dans l'histoire du Bas-Sassandra et de tout le Sud-Ouest ivoirien avec le lancement, en 1968, d'un plan d'aménagement pour désenclaver cette partie du pays. Ce plan a reposé sur une action volontariste de l'État visant à créer de nouveaux pôles agro-industriels (pour le palmier à huile et les agrumes à Sassandra) et un réseau de communications viables, ainsi que sur des incitations politiques fortes à la colonisation agraire (traitement favorable des immigrants non ivoiriens, libéralités administratives dans l'accès au foncier, tant dans le domaine rural qu'au niveau du domaine forestier de l'Etat). Ces aménagements suscitèrent une immigration massive de planteurs et de manœuvres qui a permis le vaste mouvement d'extension des cultures de café et de cacao issu de l'Est du pays. L'explosion démographique et le boom cacaoyer sans précédent des années 1970 consacrèrent la participation de la région à l'accroissement rapide de la production ivoirienne de cacao et au vaste mouvement de colonisation foncière des espaces forestiers du Centre-Ouest puis du Sud-Ouest.

Ce mouvement de colonisation foncière s'accéléra à la fin des années 1970 et tout au long des années 1980, avec l'apport de nouveaux contin-

gents d'immigrés venus du pays baoulé et, de façon croissante, du Burkina Faso. À l'image de ce qui se produisit alors dans l'ensemble du Sud-Ouest, les zones jusqu'alors restées enclavées et en marge de l'économie nationale subirent une véritable explosion démographique : le département de Sassandra a vu ainsi sa population multipliée par 8 de 1955 à 1988, pour atteindre à cette date près de 110 000 habitants. Le recensement de 1998 fait pour sa part état d'un nouveau doublement de la population, qui atteignait alors un total de plus de 207 000 individus. Portés par une conjoncture économique et institutionnelle favorable, les colons agricoles firent le choix d'une spécialisation exclusive dans la production cacaoyère en étendant rapidement leurs plantations à l'ensemble de l'espace disponible. Si ce calcul s'est avéré économiquement fondé au regard de la rémunération du travail procurée par la culture du cacao au cours des décennies soixante-dix et quatre-vingt, il a impliqué une fragilisation des exploitations dès lors qu'elles dépendaient d'une source unique de revenus, y compris pour une part importante de leur approvisionnement vivrier.

### **Les innovations constitutives de la mise en place et du fonctionnement de l'économie de plantation**

La mise en place du système de l'économie de plantation s'est accompagnée de différentes innovations dans les rapports sociaux de production et de reproduction<sup>1</sup>. Le déplacement du contrôle de l'utilisation de la force du travail puis de la reproduction démographique depuis le chef du lignage vers le chef d'une famille nucléaire a été l'élément initial de cet ensemble de transformations. La famille nucléaire, complétée parfois de quelques jeunes dépendants (collatéraux, petits-enfants), s'est constituée en groupe domestique autonome, conduisant ainsi à une adéquation relativement étroite entre l'unité où s'effectuait la reproduction démographique et celle où s'organisait la production et se réglait la consommation. La perte de contrôle des lignages et la focalisation sur le ménage de tout un ensemble de relations ont conduit à une individualisation des relations entre les hommes et les femmes, comme entre les parents et les enfants. De nouvelles formes de mariage sont apparues lorsque l'union interindividuelle a pris le pas sur l'alliance entre groupes sociaux. Les rapports sociaux et familiaux de production se sont trouvés réglés au sein

---

1. Pour plus de détail sur les éléments fondateurs et structurants des systèmes d'économie de plantation en Afrique subsaharienne, on se reportera à l'introduction.

du groupe familial restreint, éléments d'autant plus notables que les femmes et les enfants se sont mis à jouer un rôle croissant dans la production agricole. Et le développement de la scolarisation, dont l'effet a été essentiel dans l'extraversion de certaines familles vers les sphères urbaine et administrative et dans la modification de la place de l'enfant dans la société, a procédé davantage de stratégies propres à la sphère domestique, variables d'une unité à l'autre, que d'une dynamique coordonnée correspondant à un mouvement d'ascension sociale généralisée aux groupes sociaux participant au système d'économie de plantation.

*Les effets de la croissance démographique sur les transformations familiales et agricoles*

Les composantes de la première phase de la transition démographique – baisse de la mortalité et hausse de la fécondité – sont intervenues comme des accélérateurs des transformations familiales et agricoles. L'insertion des populations du Bas-Sassandra dans le système de l'économie de plantation a permis, comme pour toutes les sociétés rurales qui se sont engagées dans un tel processus (Vimard, 1984), une amélioration des infrastructures, dans le domaine des communications, de l'éducation et des formations sanitaires. Ces progrès, même s'ils sont restés modestes dans la région compte tenu de l'enclavement et de la faible densité de la population, ont contribué, avec la hausse des revenus, à améliorer les conditions matérielles de vie des individus et, tout particulièrement, leur état de santé. Ainsi, à l'échelle des sociétés rurales africaines, la baisse de la mortalité, générale à partir des années 1960, a été plus rapide dans les régions d'économie de plantation, et à Sassandra on a pu observer une diminution sensible de la mortalité des enfants dès les années 1970. Cette baisse a modifié la structure des différentes instances sociales, particulièrement celle des unités familiales, où la coexistence de plusieurs générations et de collatéraux plus nombreux, sur des durées prolongées, a perturbé les cycles de transmission des pouvoirs et des biens alors que l'accroissement de la descendance a augmenté les charges d'élevage des enfants. Ceci conduisit à une accélération de la segmentation des grandes unités familiales, impliquant une redéfinition de l'usage des terres et de la division du travail entre hommes et femmes et entre générations à l'intérieur de nouvelles unités (Quesnel et Vimard, 1999).

L'amélioration sanitaire a également concerné la santé reproductive des femmes, qui a contribué, à travers la baisse de la stérilité et de la mortalité notamment, à une augmentation de la fécondité. Dans une première phase du développement des cultures pérennes, cette augmentation s'est trouvée confortée par un renforcement des attitudes pro-natalistes. En

effet, le cadre idéologique traditionnel de la fécondité, favorable à une descendance nombreuse sous l'effet de différentes justifications matérielles (usage d'une force de travail familiale, soutien des individus âgés, permanence des groupes sociaux...) ou symboliques (culte des ancêtres), ne s'est pas trouvé immédiatement remis en cause par la déshérence des pouvoirs lignagers et leur perte de contrôle sur la reproduction physique. Au contraire, les idéaux de forte fécondité se sont trouvés justifiés par les stratégies plus individuelles et plus complexes des chefs de famille restreinte, visant à la fois à étendre leur maîtrise foncière et la taille de leurs exploitations via l'extension de leur main-d'œuvre familiale, et à entreprendre une insertion dans les sphères urbaine et administrative grâce à l'accroissement de leur capacité d'investissement dans la scolarisation de leurs enfants<sup>2</sup> (*ibid*).

La baisse de la mortalité et la hausse simultanée de la fécondité ont conduit au rajeunissement de la structure démographique de la population et à la croissance de son effectif, ainsi qu'à celle de la taille des unités domestiques. L'augmentation de la production agricole est devenue alors nécessaire, d'autant plus que l'accroissement démographique naturel, élevé, se combinait avec une forte immigration (Quesnel, 1994). Tout ceci s'est traduit par une extension des surfaces cultivées, conduisant à terme à une détérioration des conditions de fonctionnement du système d'exploitation : saturation foncière, diminution de la durée des jachères et des niveaux de fertilité agronomique, décroissance des rendements... Quant à la croissance du nombre des enfants, elle a provoqué des conflits concernant la répartition des charges et des droits dans la sphère domestique qui ont rendu plus instables les unités familiales, particulièrement lorsque la crise économique a fait son apparition, tout en contribuant à accélérer une remise en cause des idéaux de la fécondité (voir *infra*).

### **Blocages écologiques et crise du système de production pionnier**

L'épuisement progressif des derniers massifs forestiers au cours des années 1980 a remis en question le fonctionnement du système agraire pionnier. La forêt a laissé la place à deux formations végétales à tendance

---

2. Les ménages conservent, le plus souvent, des attitudes favorables à une haute fécondité tant qu'ils peuvent continuer de supporter les coûts de scolarisation des enfants qu'ils souhaitent diriger vers les emplois urbains pour un bénéfice à long terme. Dans ce cas, une forte descendance est recherchée par le chef de famille dans la mesure où « plus il y a d'enfants, plus il y a de chance que l'un réussisse » (Faussey-Domalain et Vimard, 1991).

mono-spécifique qui occupent aujourd'hui la quasi-totalité de l'espace : d'une part les plantations cacaoyères, d'autre part les friches jeunes, de moins de cinq ans, occupées par un fourré dense de *Chromolaena odorata*, arbuste inconnu au début des années 1970, qui a envahi l'ensemble de la zone forestière et pose de lourdes contraintes aux activités agricoles. Cette évolution a correspondu à la mise en place d'un milieu dont le potentiel agricole est sensiblement appauvri (Léonard et Oswald, 1996) : moindre disponibilité en eau pour les cultures, liée à une baisse sensible de la pluviométrie depuis la période de déboisements intensifs et à la diminution de la capacité de rétention des sols soumis à la culture répétée ; baisse de la fertilité liée à celle de la biomasse du recrû ; plus forte incidence des adventices et des parasites. Elle a eu pour corollaire une diminution considérable de la productivité du travail : par rapport à la phase pionnière, il faut désormais fournir un investissement en travail, mais aussi en capital (aménagement des parcelles, intrants, charges salariales), beaucoup plus important pour obtenir un produit équivalent.

Parallèlement à ces transformations de l'environnement écologique, le cadre social et économique de l'activité agricole a subi une dégradation similaire. À partir du milieu des années 1980, l'État s'est désengagé des fonctions de régulation et d'intégration qu'il remplissait auparavant, et les paysans ont dû faire face, tant à la fermeture des débouchés que leur ménageaient les sphères urbaine et administrative, qu'à la dissolution des structures publiques d'encadrement et d'appui à la production agricole, ainsi qu'à la reprise en main, sous la pression des bailleurs de fonds, des forêts classées dont l'occupation avait été jusqu'alors tolérée. L'effondrement des cours mondiaux du cacao et du café sont venus couronner ce processus : entre 1988 et 1992, le prix bord-champ du café non décortiqué a été divisé par 4, celui du cacao par 2,7. Le système de crédit s'est écroulé avec les financements accordés par les exportateurs de cacao et, à plusieurs reprises, en 1989 puis en 1993, les planteurs ne purent même pas écouler leur production.

Ils ont été ainsi confrontés à une crise de liquidité qui a sapé les bases de l'organisation sociale, technique et économique des exploitations agricoles. Le système de recrutement de main-d'œuvre, déjà affecté par l'épuisement des réserves forestières, n'a pas résisté au choc économique : une grande partie de la main-d'œuvre salariée, qui n'avait pu être payée au plus fort de la crise, est partie. Le nombre de salariés a ainsi baissé de presque 50 % et le métayage au tiers (abusan), qui permet au planteur de transférer sur sa main-d'œuvre une part proportionnelle du risque économique, est devenu le rapport de production dominant. Mais le nombre total de métayers a très peu augmenté et les contrats ont évolué en leur faveur, notamment par l'augmentation de la surface allouée et la fourniture de garanties en matière d'alimentation et de santé. Or les stratégies

d'occupation de l'espace par les plantations pérennes ont conduit nombre d'exploitations à un déficit vivrier chronique, l'alimentation devenant parfois le principal facteur limitant de l'activité agricole.

Cette tendance au renchérissement du travail a été renforcée par une transformation structurelle de la société agraire pionnière, correspondant au changement de statut des migrants burkinabè, devenus dans leur majorité propriétaires et qui ont tendu à concentrer la force de travail de leur communauté sur leurs propres unités de production. Dissolution des rentes différentielles associées au milieu forestier, vieillissement des plantations et baisse tendancielle des rendements, raréfaction et renchérissement des sources de main-d'œuvre, forte baisse des prix se sont ainsi conjugués pour entraîner une récession sans précédent.

La baisse du volume de main-d'œuvre, le report de la force de travail sur les cultures vivrières, la crise de liquidité se sont traduits par une forte diminution des soins accordés aux plantations. Entre 1988 et 1992, la consommation d'intrants a considérablement baissé et les rendements cacaoyers ont diminué de 20 à 50 %, dépassant rarement 400 kg/ha sur des vergers en pleine maturité (Léonard et Oswald, 1995). Au total, les planteurs ont dû faire face à une baisse de 60 à 80 % de leurs revenus qui les a conduit à renoncer aux dépenses de scolarisation et de santé, à limiter les rations alimentaires, protéiques en particulier, et à différer les investissements de tous types. Tout ceci a constitué les éléments de base d'un processus cumulatif de décapitalisation (baisse de la productivité et de l'espérance de vie du verger), déjà expérimenté dans les anciennes régions cacaoyères, mais qui s'est produit cette fois-ci en accéléré et sans cette soupape de sécurité que représentait auparavant la frontière agricole.

Pour autant, les cacaoyères n'ont pas été abattues, la spécialisation héritée de la phase pionnière n'a pas été remise en cause. De nombreux vergers ont été cependant « mis en sommeil » dans l'attente d'un relèvement des prix, les entretiens suspendus, seule une récolte rapide étant effectuée. Parallèlement s'est développée la pratique de « mise en garantie » de plantations cédées à titre temporaire (généralement deux à trois ans) contre une somme d'argent. Cette innovation sociale des temps de crise a représenté pour les planteurs en difficulté une alternative à l'abandon des parcelles qu'ils ne pouvaient plus entretenir<sup>3</sup>. Mais il ne s'est agi

---

3. La pratique de la mise en garantie, si elle constitue une innovation pour le Bas-Sassandra, favorisée par la crise, existe dans les coutumes de nombreuses populations, notamment celles qui proviennent des anciennes zones d'économie de plantation. Chez les Baoulé en particulier, les individus qui ont un besoin urgent de liquidité ont fréquemment recours à la mise en garantie d'un bien durable (une plantation, de l'or ou d'autres objets précieux) contre une certaine somme d'argent ; les biens sont restitués à leur propriétaire une fois la somme d'argent remboursée.

souvent que d'un sursis car les vergers concernés étaient généralement ceux dont le potentiel était le plus élevé, ce qui a amené les planteurs à renoncer à une part importante de leurs revenus... au bénéfice des détenteurs d'un capital monétaire.

Les seules alternatives à la spirale, baisse des revenus cacaoyers – extensification – décapitalisation, ont résidé dans l'appropriation de rentes permises par le contrôle de réserves foncières ou d'un capital monétaire, ou dans l'intensification (entendue au sens de l'accroissement de l'emploi d'un facteur de production, le travail ou le capital, par unité de surface) à un niveau de productivité beaucoup plus faible, ce qui supposait l'accès à des sources de main-d'œuvre, tant familiale que salariée, peu chère. De nouveaux systèmes de production sont apparus, qui se caractérisent par un niveau de performances économiques moindre, mais également par une plus grande capacité d'adaptation aux transformations de l'environnement écologique, économique et social. La crise a certes conduit à des innovations techniques et sociales qui représentaient des réponses efficaces au renchérissement des facteurs de base du boom pionnier, la forêt et la main-d'œuvre, mais leur diffusion a bénéficié sélectivement à certains groupes, a provoqué une réactivation et une accélération des processus d'accumulation différentielle, et a favorisé l'expression et l'exacerbation de tensions, tant entre les différentes formations socioculturelles en présence, comme au sein de ces formations, entre aînés et cadets, entre villageois et résidents urbains, etc.

### **Ajustements techniques et recompositions sociales : vers une stabilisation du système agraire ou l'éclatement des organisations sociales ?**

*Des adaptations techniques allant dans le sens d'une stabilisation des systèmes de culture*

Des adaptations des systèmes de cultures, tant pérennes que vivrières, ont lieu en réponse à la diffusion de *Chromolaena odorata* sur les friches, qui tendent à constituer le principal substrat cultivable. L'évolution la plus marquante est que le recrû cesse d'être une pratique visant en priorité la destruction des adventices pour devenir un itinéraire destiné à restaurer la fertilité, grâce à une bonne gestion de *C. odorata*. L'appauvrissement des sols et le raccourcissement des cycles pluviométriques ont favorisé la diffusion de cultures vivrières ou de variétés de cycle court, comme le maïs, ou peu exigeantes, comme le manioc, qui sont peu valorisées commercialement mais qui contribuent à renforcer la sécurité des

exploitations. Ces cultures sont pratiquées durant deux ou trois cycles successifs, avant de permettre un recrû qui dure entre un et deux ans. Le maintien de la fertilité du sol devient alors le principal facteur limitant. Les groupes sociaux concernés (les Burkinabè en particulier) y répondent par une évolution des techniques de sarclage (substitution du binage par un fauchage) qui vise à préserver le potentiel de recrû de *C. odorata* et à bloquer la diffusion des graminées savaniques. Lorsque la durée de recrû devient inférieure à un an, cette pratique débouche même sur la suppression du brûlis lors de la préparation du terrain. Il s'agit d'une innovation de portée majeure pour une agriculture qui repose traditionnellement sur le brûlis comme mode de fertilisation. Elle démontre que *C. odorata* est désormais géré comme un facteur essentiel de stabilité du milieu cultivé.

Parallèlement les bas-fonds, qui avaient été délaissés lors de la phase pionnière en raison de l'impossibilité d'y cultiver le cacao et de la pénibilité des travaux de mise en valeur, sont exploités de plus en plus systématiquement. Ils représentent aujourd'hui le milieu privilégié de culture du riz pluvial. Leur exploitation permet une plus grande souplesse dans l'organisation des calendriers de travail (en réalisant des semis précoces) ainsi que de meilleurs rendements et autorise un rythme d'exploitation plus élevé. Le passage à une exploitation intensive est cependant limité par l'érosion de la fertilité et le développement d'une végétation graminée adventice. Même si des réponses techniques sont localement apportées à ces deux contraintes (transfert et enfouissement de pailles de riz, désherbages sélectifs pour « fermer » le milieu aux graminées), des aménagements permettant de contrôler les mouvements de la nappe (aplanissement, construction de digues et de canaux) sont de plus en plus souvent tentés, même s'ils sont soumis à de sérieux facteurs limitants : gros investissement en travail et parfois en capital, maîtrise technique, reconnaissance sociale des droits fonciers.

L'enjeu des innovations en cours sur les cacaoyères réside dans la mise en place de systèmes de cultures pérennes qui ne dépendent pas d'un précédent forestier. Dans un milieu peu fertile, où l'incidence de *C. odorata* est forte, la création d'une plantation soumet le paysan à une très faible productivité du travail alors que l'entrée en production est très différée par rapport à la phase pionnière (5 à 6 ans contre 3 sur un précédent forêt, voir le chapitre trois). Dans ces conditions, les pratiques culturelles sont avant tout marquées par le souci de maintenir la stabilité du « milieu cacaoyer ». Le plus souvent, il s'agit d'entretenir le potentiel de la plantation à un niveau considéré comme minimum, malgré la baisse tendancielle des rendements. Toutefois, pour les groupes qui ont un accès élargi au foncier (lignages autochtones majeurs, héritiers des premiers pionniers) des stratégies de restauration de la rente différentielle-forêt peuvent être observées, lorsqu'une partie des terres est mise en défens de façon à

reconstituer une forêt secondaire, ou lorsque la restauration d'un couvert arboré est favorisée dans les parties les moins productives de la plantation, qui évoluent ainsi vers une formation agroforestière (Léonard et Oswald, 1996).

En l'absence de réserves foncières, les techniques employées visent à maintenir le capital planté. Là où des cacaoyers sont morts, de nouveaux plants, semés en pépinière et ensachés, sont replantés, mais aussi des caféiers ou des arbustes à fonction utilitaire ou commerciale (fruitiers, palmiers, kolatiers, plantes médicinales). Cette diversification va à l'encontre des techniques de plantation monospécifique, en plein soleil, qui ont caractérisé la phase pionnière. Tout se passe comme si les paysans cherchaient à restaurer le système « colonial » de plantation sous ombrage, dont la longévité est reconnue. Cette évolution est à relier au développement des cultures vivrières d'ombrage (igname *cocoa-ase*, taro *macabo*) ou arbustives (arbre à pain) dans les plantations. Elle répond au souci de s'autosuffire, notamment sur le plan alimentaire, et de maximiser la productivité du travail d'entretien des plantations. Cette transition de la culture cacaoyère pure vers un système de plantation diversifié qui tend à se rapprocher de systèmes agroforestiers stables – où les cacaoyers restent toutefois dominants – représente une innovation majeure dans l'agriculture de plantation ivoirienne.

La culture illicite du cannabis participe également de la diversification des activités face à la crise du secteur café-cacao, mais aussi d'une logique de maintien des institutions et des rapports sociaux qui ont supporté l'organisation de la société pionnière. Elle ne s'est en effet réellement diffusée qu'à la fin des années quatre-vingt, après l'effondrement des prix de 1988/99, mais cette diffusion a été très rapide et elle concerne la quasi-totalité des groupes socioculturels. Cette culture étant essentiellement destinée à un trafic vers l'extérieur de la région, elle est organisée à partir de commerçants grossistes et de transporteurs locaux, induisant par là une diversification et une extension des activités commerciales, sans que soient affectées la structure et l'organisation des filières traditionnelles de production et de mise en marché des produits agricoles.

Hormis l'insertion dans la sphère illicite, la plupart de ces stratégies d'adaptation à la crise demeure hors de portée des groupes pour lesquels l'accès au foncier est le plus restreint. Une majorité de jeunes, qu'ils soient autochtones ou fils d'immigrés, ne peuvent aujourd'hui envisager la création de plantations que sur des milieux dégradés. Cela requiert de leur part un travail considérable (lutte contre les adventices, remplacement des pieds morts) et une forte consommation de capital (traitements phytosanitaires, voire engrais), qui restreignent considérablement les surfaces ainsi mises en valeur. La rentabilité de cet investissement est de plus largement différée par les délais d'entrée en production.

*Une recomposition sociale au bénéfice des détenteurs de la terre et du travail*

Si l'on excepte la production illégale de cannabis, ces changements techniques correspondent à une forte baisse de la productivité du travail paysan. C'est l'enjeu de la reproduction des exploitations pionnières que de parvenir à supporter cette baisse sans décapitaliser. De nouvelles rentes peuvent-elles être captées, susceptibles de compenser partiellement la dissolution de la rente forêt ? On pense en premier lieu au potentiel de *Chromolaena odorata*. Si cette plante semble constituer un facteur de stabilité, c'est essentiellement au bénéfice de ceux qui parviennent à en contrôler le développement, au prix d'un travail considérable. La transition à un régime foncier privé rend par ailleurs possible l'émergence d'une rente foncière susceptible de compenser les coûts d'accès à la main-d'œuvre. Ce sont paradoxalement des groupes sociaux qui étaient dans une situation de moindre compétitivité au cours de la phase pionnière, les aînés autochtones et les migrants soudaniens, qui manifestent aujourd'hui une capacité supérieure d'adaptation aux nouvelles contraintes écologiques et sociales.

La capacité d'adaptation de certains aînés autochtones est fondée sur un contrôle foncier qui leur permet de s'approprier de nouvelles rentes. Une grande partie des friches à *C. odorata* et des bas-fonds, qui sont devenus des enjeux fonciers majeurs pour la production vivrière, sont en effet désormais détenus par les chefs de lignage autochtones. Restés, jusqu'à une date récente, en marge d'un marché foncier orienté exclusivement vers les terres forestières, ces terrains voient leur prix augmenter beaucoup plus rapidement que celui de forêt noire, stationnaire depuis les années quatre-vingt dix, mais leur location pour un cycle de culture est plus fréquente et plus avantageuse<sup>4</sup>. Une véritable rente foncière se développe qui tend à constituer un élément-clé de la stabilité et de la reproduction des exploitations autochtones.

Car si les transferts liés à cette rente sont majoritairement employés à satisfaire les besoins monétaires des familles, il n'est pas rare qu'ils prennent la forme de services en travail, pour le défrichage ou sarclage d'une surface équivalente, et permettent de compenser partiellement les départs de manœuvres. Les réserves foncières constituent également un moyen de s'attacher les services de métayers, qui s'assurent par ce biais l'usufruit d'une parcelle vivrière et la couverture des besoins alimentaires de leur famille. Si les réserves sont suffisantes et permettent de reconsti-

---

4. Après la dévaluation du franc CFA de janvier 1994, le prix d'un hectare de friches ou de bas fonds s'élevait à 70-80 000 F CFA, contre 100-120 000 F CFA pour une forêt « noire », et son loyer pour un cycle de culture variait entre 20 et 30 000 F CFA selon la qualité du recrû, soit en moyenne le tiers de la valeur marchande de la terre !

tuer des îlots de forêt secondaire, ces terrains sont utilisés pour créer de nouvelles plantations, au besoin en réactivant sous une forme renouvelée l'échange terre-travail : des petites surfaces sont cédées à des demandeurs de terre pour y planter du cacao, le verger étant divisé entre le travailleur et le propriétaire à son entrée en production<sup>5</sup>.

Cette rente demeure cependant l'apanage des chefs de famille qui contrôlent les réserves foncières. Elles ne résolvent pas les problèmes d'installation des jeunes générations, dont l'accès à la terre demeure conditionné à de forts prélèvements en travail de la part des aînés : il s'agit de l'une des composantes, et non la moindre, de la rente foncière dont bénéficient ces derniers. Ces jeunes disposent d'un droit coutumier restreint sur les friches courtes pour assurer leur alimentation, mais peuvent rarement y créer une plantation. Leur état d'insolvabilité représente un obstacle au mariage, même en dehors du cadre coutumier. Il s'agit en ce sens d'un secteur de la population qui se trouve en dessous du seuil de reproduction biologique. Pour accroître leur productivité, ces jeunes n'ont d'autre alternative que de multiplier les cycles de culture vivrière sur les terres de faible potentiel qui leur sont prêtées, au risque de les épuiser et de provoquer leur savanisation, menaçant à terme la stabilité de l'ensemble du système agraire (Oswald, 1994) ou, plus rarement et dans la mesure où leur environnement social le leur permet, d'y entreprendre la culture du cannabis, en encourrant les risques judiciaires que cette activité implique. On conçoit que ces catégories marginalisées dans l'accès aux ressources stratégiques constituent aussi les principaux relais dans le monde rural de l'« ethnicisation » de la question politique et des revendications d'exclusion des « non-ivoiriens » de la propriété foncière.

Pour les Burkinabè, l'appropriation d'une « rente-travail » est à la base de stratégies d'intensification et d'accumulation. Les planteurs burkinabè ont été moins touchés que les autres catégories de producteurs par l'accroissement du coût relatif du travail. Ceci est d'abord lié au moindre coût de reproduction de la main-d'œuvre dans les savanes soudaniennes. Il s'explique aussi par la faible mobilité de ses membres hors de la structure sociale mossi, qui, de longue date, a fait de la migration l'une des composantes de sa reproduction. Il a enfin été moins affecté par les stratégies de sortie de l'agriculture, comme ce fut le cas pour les autochtones ou même pour les Baoulé. Ces conditions donnent aux planteurs burkinabè

---

5. Cette forme d'accès au foncier se rapproche du *dibi-ma-dibi*, pratiqué dans l'est du Ghana et au sud-ouest du Togo lors de la phase de colonisation agricole (Antheaume, 1982 ; Hill, 1963 ; Quesnel et Vimard, 1988). L'apparition d'une réponse sociale similaire à des étapes opposées du développement de l'économie de plantation et des régimes fonciers renvoie aux contextes historiques, politiques et institutionnels de la dynamique de diffusion de l'économie de plantation dans ces trois pays.

l'accès à une force de travail, familiale aussi bien que salariée, semi-captive qu'ils peuvent soumettre à un taux d'exploitation élevé, et leur permettent de préserver une marge d'accumulation, même lorsque le prix du cacao est très faible. Elles se traduisent par la mise en œuvre de systèmes de production beaucoup plus intensifs et par une forte et récente diversification des activités, tant agricoles qu'extra-agricoles (commerce, transport, crédit, construction de rapport). L'emploi d'intrants chimiques est également plus intensif et les rendements cacaoyers sont supérieurs aux moyennes observées dans les autres groupes (Léonard, 1997).

Cette utilisation intensive des intrants ne s'explique que par une forte capacité à mobiliser l'épargne. L'accès au crédit s'effectue à travers un groupe de planteurs-entrepreneurs qui ont réinvesti les produits du boum cacaoyer dans des activités commerciales ou usuraires lorsque leurs homologues baoulé ou autochtones orientaient leurs stratégies vers le milieu urbain. Les réseaux mossi de crédit et de commercialisation reposent sur un tissu social très structuré et hiérarchisé. La forte coercition sociale a sans doute limité, lors de la phase pionnière, l'accumulation de terre à titre personnel et l'extension des exploitations. En période de saturation foncière et de pénurie financière, cependant, ce contrôle collectif représente une sécurité : si les contraintes demeurent – et se traduisent notamment par le prélèvement d'une part importante du surtravail des planteurs, via les prix d'achat du cacao (souvent inférieurs de 10 % à ceux dont bénéficient les Baoulé et les autochtones) et par l'obligation de services aux chefs de la communauté – elles sont compensées par un accès privilégié à la main-d'œuvre et au crédit.

Ces performances se traduisent aujourd'hui par des stratégies offensives d'expansion foncière. D'une part, les Burkinabè sont omniprésents sur le marché foncier et sont à l'origine de nombreux achats de friches et de vieilles plantations aux autochtones. Le taux élevé d'exploitation de la main-d'œuvre leur permet de réaliser de gros investissements en travail pour valoriser ou réhabiliter ces terrains, même si la rentabilité en est très différée (aménagement des bas-fonds, rénovation de vieilles cacaoyères ou de caféières). Cette capacité d'expansion et de mise en valeur de terres pauvres alimente à son tour la pompe à main-d'œuvre et contribue à sécuriser la force de travail des exploitations. D'autre part, par la pratique de l'usure, ils exploitent également nombre de plantations « mises en garantie » par leur propriétaire. Ces deux caractéristiques ont aussi pour corollaire de nourrir les ressentiments et les revendications xénophobes des catégories du monde rural les plus marginalisées dans l'accès à un « capital-fertilité » ou au capital financier, en particulier, mais non exclusivement, au sein des lignages autochtones.

*Les tendances lourdes : décapitalisation ou intensification ?*

Désormais dépourvus de rente de situation dans l'accès à la terre et à la main-d'œuvre, de nombreux planteurs sont engagés dans un processus plus ou moins avancé de décapitalisation, qui menace de les reléguer à une économie d'autosubsistance. À terme, il est possible que la reproduction de ces exploitations repose partiellement sur une recolonisation dans les anciennes régions cacaoyères du sud-est, où les départs précoces vers les zones pionnières ont en définitive contribué à créer une situation de moindre saturation foncière (Affou et Tano, 1988 ; Ruf, 1995). D'autres changements peuvent influencer à terme sur les systèmes locaux de production, comme la diversification des activités sur les cultures vivrières marchandes (Chaléard, 1997a), ou la combinaison, dans le cycle d'activité annuel, d'activités de production agricole villageoise et d'activités salariées ou informelles urbaines ou périurbaines. Un élargissement rapide de la base sociale de la production et du trafic de cannabis n'est par ailleurs pas à exclure, ce qui ne manquerait pas d'avoir de profondes répercussions sur l'ensemble de la société agraire (effets inflationnistes affectant le coût des différents facteurs de production, accroissement des dispositifs de répression qui conduirait à perturber l'organisation des filières de commercialisation et à accroître les coûts d'accès aux marchés, notamment pour les productions vivrières).

On ne peut toutefois exclure un embrasement des multiples tensions qui traversent le champ des relations entre les différentes composantes de la société pionnière (autochtones, allochtones ivoiriens, « étrangers », aînés, cadets, agriculteurs, commerçants, agents de l'administration, villageois, « cadres » urbanisés, etc.), embrasement qui précipiterait l'ensemble de cette société dans une crise durable et sans autre issue à moyen terme que l'exode d'une majorité de la force de travail, l'effondrement des productions commerciales et l'appauvrissement généralisé d'une grande majorité de la population. Les événements qui se sont produits depuis le début des années 2000 tendent hélas à donner un caractère de plus en plus vraisemblable à une telle issue.

En marge de ce schéma catastrophiste, il apparaît évident que l'avenir d'une majorité d'exploitations va dépendre de leur capacité à entreprendre une intensification à un niveau de moindre productivité (replantations, définition de systèmes de cultures vivrières stabilisés sur friches courtes et sur bas-fonds). Des formes d'intensification apparaissent sur les exploitations baoulé de taille réduite et chez certains jeunes autochtones qui ont eu accès à un petit héritage. Les innovations sociales visent à reproduire les schémas d'organisation propres aux Burkinabè : création de groupes d'entraide utiles pour franchir les goulots d'étranglement du calendrier agricole ; réactivation de structures coopératives destinée à

faciliter l'accès au crédit délivré par les exportateurs de cacao. Les réseaux capitalistiques burkinabè semblaient d'ailleurs jouer un rôle significatif dans cette restauration du crédit avant les événements politiques des dernières années. Des rapports d'interdépendance et d'exploitation, au bénéfice des détenteurs de capital, s'instauraient alors, qui n'étaient pas sans analogie avec ceux existant au niveau de la communauté burkinabè. Les itinéraires techniques et les niveaux de production tendaient à se rapprocher de ceux des exploitations burkinabè, même si les performances économiques demeuraient affectées par le coût d'opportunité plus élevé de la main-d'œuvre.

L'intensification apparaît ainsi indissociable d'un (re)centrage des stratégies sociales sur l'activité agricole et le milieu rural (en rupture avec les comportements d'extraversion vers la ville et vers l'administration pratiqués durant le cycle pionnier), ainsi que d'un renforcement de l'organisation et du contrôle social (permettant notamment un fort contrôle sur la main-d'œuvre familiale). Il ne s'agit pas d'une réactivation des structures lignagères traditionnelles : le renforcement des mécanismes de contrôle social s'effectue autour et au bénéfice des détenteurs de capital (commerçants, transporteurs, prêteurs). Cela est sensible au sein des communautés burkinabè où les réseaux de commerçants et de prêteurs se superposent aux organisations politiques décentralisées de la diaspora. Le vieillissement et la faillite économique d'un certain nombre des « chefs historiques » de la migration baoulé, qui ont longtemps été les seuls médiateurs entre le pouvoir et leur communauté, pourrait conduire à une recomposition de même nature dans cette communauté.

### *Vers un système de pluriactivités*

Mais, comme le lecteur l'a constaté, ce recentrage sur l'activité agricole s'opère à partir d'une diversification des cultures et des modes de mise en valeur. Les systèmes de production, qui s'adaptent à la nouvelle donne, associent des sous-systèmes d'exploitation intensifs et extensifs, selon la culture, le milieu et les fluctuations conjoncturelles des marchés agricoles, comme dans beaucoup de régions rurales confrontées à la pression démographique et à la saturation de l'espace agraire (Chaléard, 1997b ; Milleville et Serpantié, 1999). Cette évolution se double d'une extension des activités para-agricoles et extra-agricoles autour de l'exploitation. Dans les zones de colonisation ancienne, le déplacement de l'activité agricole de la culture du cacao vers le vivrier s'accompagne du développement de la pluriactivité, notamment parmi les femmes, favorisée par la plus grande densité des infrastructures de communication et de commerce dans cette zone. Dans les zones de peuplement plus

récentes, ces phénomènes sont moins développés, mais les planteurs se tournent vers la culture du cannabis ou la diversification de leur activité, pour ceux qui peuvent investir à partir des revenus tirés de leur exploitation agricole, dans le commerce, le transport, la construction... Là encore, les femmes, à travers le commerce et la transformation des produits de l'exploitation (vivrier familial, plantes médicinales, savon, petit élevage, etc.) jouent un rôle majeur dans cette diversification.

L'épuisement des rentes pionnières conduit ainsi à la mise en place de systèmes de pluriactivités diversifiées, où les cultures vivrières ou illicites, les activités de transformation de la production et les activités extérieures à l'exploitation agricole peuvent fournir jusqu'à plus des deux tiers des revenus. Comme dans bien d'autres régions rurales ouest-africaines, le concept de « système d'activités » doit être substitué à la notion de « système de production » pour rendre compte de la nouvelle configuration en vigueur, car il correspond mieux à la diversité des activités économiques et des espaces d'insertion des familles rurales, tout en s'appuyant sur des niveaux d'organisation sociale (le ménage pour les activités productives de tout ordre, les réseaux de proximité spatiale et de parenté, biologique ou politique, pour les flux financiers et d'information stratégique) propres aux sociétés paysannes (Gastellu, 1997 : 701) ; ainsi, « à l'unité de production évoluant vers la famille restreinte s'oppose l'économie familiale globale, multi-active et plurilocalisée. » (Lesourd, 1997 : 376), qui maintient toutefois l'exploitation agricole au centre de l'organisation sociale et domestique. Les transformations de l'organisation de la production trouvent par conséquent leur correspondance dans les régimes démographiques et familiaux.

### **Les transformations des dynamiques démographiques et familiales**

Les conditions même de la mise en place et de l'extension de l'économie de plantation ont contribué à accroître les dimensions de la crise économique et sociale qui a touché les planteurs à partir de 1988. La chute des prix au producteur, la désorganisation des canaux de commercialisation et l'effondrement des sources de crédit se sont conjugués avec les effets des plans d'ajustement structurel sur les systèmes scolaires et sanitaires pour entraîner des changements de stratégies quant à l'éducation des enfants et une dégradation perceptible du recours aux soins, voire de l'alimentation, pour des paysans dont les revenus ont pu accusé une baisse de 60 à 80 %. Ainsi la crise, en provoquant un ralentissement de l'immigration de travail et un accroissement des coûts d'éducation des

enfants, a-t-elle suscité de nouvelles stratégies familiales et modifié les processus démographiques constitutifs de l'économie de plantation. Toutefois, au rebours des scénarios parfois envisagés, cette crise n'a pas débouché sur un phénomène d'inversion des flux migratoires : à l'issue de dix années d'ajustements techniques, économiques et sociaux, le recensement de 1998 a montré que la population du département de Sassandra avait presque doublé, passant de 110 000 à environ 207 400 habitants, soit un taux de croissance annuel de 6,5 %, encore considérable, même s'il apparaît en retrait par rapport aux 7 % enregistrés au cours de la période 1975-1988, et si l'on peut penser que cet accroissement est surestimé de par une amélioration du dénombrement de la population en 1998, notamment dans les campements les plus reculés ou ceux de plus petite taille, mieux identifiés que par le passé. En admettant que la croissance naturelle annuelle soit proche de 3 %, durant cette décennie, ce que confirment nos observations du début de la décennie 1990, il apparaît que la croissance migratoire se prolonge, quels que soient les chocs économiques et les contraintes foncières, tout en s'atténuant quelque peu et en se concentrant davantage dans les campements et les espaces les plus récemment colonisés.

#### *La remise en cause de la forte fécondité*

Si le processus d'insertion des populations d'Afrique subsaharienne dans la sphère de l'économie marchande est à l'origine d'une dissociation entre force de travail et reproduction démographique qui a transformé le rôle des enfants et modifié leurs coûts d'éducation et les bénéfices qui en sont attendus, l'idéal de forte fécondité n'en a pas été profondément altéré durant toute une première phase (sauf chez certains groupes urbanisés et instruits), si ce n'est dans ses justificatifs et les pratiques lui correspondant. C'est l'amplification de la crise économique et sociale qui a reposé la question de la descendance en des termes nouveaux, en suscitant les ferments d'une remise en cause de la forte fécondité, même si l'absence de services de planification familiale a contrarié, comme dans la plupart des régions d'économie de plantation en Afrique de l'Ouest, la traduction dans les indices d'une nouvelle problématique démographique (Vimard *et al.*, 1994).

Ainsi, en dépit d'indices de natalité encore élevés<sup>6</sup>, la première des transformations démographiques concerne la baisse de la fécondité et la volonté croissante de sa régulation. Ces deux phénomènes s'expriment de

---

6. La fécondité du moment (exprimée par l'indice synthétique de fécondité) est, en 1993, de 10,2 enfants pour les hommes et 7,1 enfants pour les femmes.

manière plus ou moins précoce et prononcée selon la position de chaque population dans l'organisation économique régionale. Il faut ainsi distinguer d'abord les salariés agricoles et les actifs des secteurs secondaire et tertiaire, qui se caractérisent par une fécondité plus faible et des attitudes plus précocement favorables à un contrôle des naissances. Pour ces populations, la constitution d'une main-d'œuvre familiale nombreuse, grâce à une forte fécondité, ne représente pas les mêmes enjeux que pour les agriculteurs, dont la satisfaction des besoins en force de travail s'appuie en grande partie sur la cellule familiale, surtout en période de crise lorsque le recours aux manœuvres rétribués devient difficile. Mais si les agriculteurs indépendants sont les plus féconds et les derniers à s'engager dans ce processus de diminution, leurs attitudes et comportements de procréation révèlent, dès le début des années quatre vingt-dix, une orientation à la baisse dont les motivations sont explicitement liées, comme pour les autres populations, à la baisse de leur revenu monétaire, mais qui peuvent être également référées, dans leur cas, aux nouvelles contraintes foncières. L'entrée successive des différentes populations dans le processus de transition de la fécondité opère une différenciation croissante de leur régime de fécondité. Celle-ci se complète de fortes inégalités à l'échelle individuelle au sein même de chaque groupe, notamment parmi les plus engagés dans la production agricole, chez qui les stratégies matrimoniales polygamiques débouchent pour certains sur une fécondité plus forte tout en s'articulant à des stratégies d'expansion foncière<sup>7</sup>.

Malgré les aspirations à un contrôle de la fécondité, l'utilisation de la contraception moderne demeure marginale, faute d'une diffusion de ces moyens dans les centres de santé. La baisse de la fécondité est davantage liée à des changements sociaux concernant les comportements matrimoniaux, comme la hausse de l'âge au mariage et l'instabilité croissante des unions, et au maintien des pratiques d'espacement des naissances dites « traditionnelles », comme l'abstinence post-partum et l'allaitement prolongé. Ici l'innovation démographique, représentée par la baisse de la fécondité, se heurte à des obstacles techniques, obligeant les individus à recourir à des pratiques sociales compensatrices.

Si la recherche d'une descendance plus faible semble s'imposer, les difficultés du recours au salariat agricole, qui provoque un repli sur la main-d'œuvre familiale, pourraient conduire certains chefs d'exploitation à maintenir des idéaux de forte descendance. Ainsi, le rôle de l'enfant et sa place dans les stratégies sociales et agricoles ne sont-ils pas définitivement fixés et demeurent susceptibles d'ajustement et de retour en arrière,

---

7. Ainsi, pour les hommes, la fécondité du moment en 1993 est-elle de 13 enfants pour un agriculteur étranger, de 10 enfants pour un agriculteur ivoirien et de seulement 8 enfants pour un actif des secteurs secondaire et tertiaire ou un salarié agricole.

selon ce que seront la conjoncture économique, les possibilités de recours à une force de travail extérieure à la famille nucléaire, l'idée que se feront les parents de la validité de la scolarisation comme investissement ou l'évolution de leur environnement politique et juridique (avec notamment une dégradation du statut légal des immigrés non ivoiriens et la promulgation d'un nouveau code foncier qui risque de remettre en question l'ensemble de leurs droits d'accès à la terre). L'évolution de la fécondité à Sassandra, comme dans toute l'Afrique rurale, pourrait être ainsi affectée de diverses tendances, en relation avec le coût d'élevage des enfants et les bénéfices, immédiats ou à terme, attendus par les familles, et en fonction des stratégies sociales des différentes populations.

Les modifications du régime de fécondité relèvent d'une recomposition plus générale des relations familiales où les liens de dépendance entre cadets et aînés sont exacerbés et les inégalités entre hommes et femmes renforcées.

#### *L'élargissement des groupes domestiques*

On note tout d'abord un élargissement des groupes domestiques, tout particulièrement chez les agriculteurs indépendants, qu'ils soient ivoiriens ou étrangers. L'augmentation de la taille des ménages s'accompagne aussi d'une complexité croissante de leur structure<sup>8</sup> sous l'effet des regroupements familiaux, faisant que de plus en plus de familles nucléaires, initialement composées du mari, de sa ou ses épouses et de leurs enfants (modèle le plus répandu) cohabitent désormais avec d'autres parents, collatéraux le plus souvent, pouvant appartenir à plusieurs générations. La progression générale des ménages intégrant des parents ou amis, ou composés de plusieurs noyaux familiaux – avec par exemple le maintien du fils marié et de sa famille dans le ménage de son père –, témoigne donc bien d'une tendance au regroupement familial en réponse à la crise, qui rompt avec les processus de repli sur la cellule nucléaire (Adjamagbo et Fassassi, 1997).

Ce phénomène d'élargissement et de complexité croissante des ménages a pour contrepartie une diminution du nombre des individus vivant seuls<sup>9</sup>. La migration des jeunes vers la ville et les disponibilités foncières ont permis pendant longtemps d'éviter de trop fortes tensions

---

8. Entre 1988 et 1993, la taille moyenne des ménages passe de 5,9 à 6,7 personnes – chez les agriculteurs indépendants ivoiriens de 6,5 à 7,8 – et le nombre moyen de noyaux familiaux de 1,4 à 2,1.

9. Entre 1988 et 1993, la proportion d'individus vivant seuls dans le ménage est passée de 18 % à 13 %.

entre aînés et cadets dans l'accès aux ressources. Et, dans la période d'essor économique, les pénuries qu'auraient pu entraîner le départ des jeunes en ville ont été contournées par le recrutement de manœuvres extérieurs à la famille et même au village. Mais la crise économique, qui marque la fin de l'exutoire urbain, entraîne le retour (et le maintien) des jeunes au village, où ils doivent désormais faire face au problème de leur insertion, notamment foncière. Or, les contraintes foncières qui pèsent sur un système fondé sur des modes extensifs d'exploitation des terres exacerbent les rivalités entre aînés et cadets. Sans pour autant conduire à des pratiques individualistes, elles renforcent plutôt les situations de dépendance, autrefois contournées, et retardent les possibilités pour les jeunes d'accéder à leur autonomie<sup>10</sup>. Si la période faste de l'économie de plantation ivoirienne dans les décennies de 1970 et 1980 a amené certains individus des jeunes générations à constituer leur propre ménage et à vivre en marge de la tutelle lignagère et parentale, les conditions d'une telle autonomisation sont aujourd'hui fortement compromises par la dégradation de l'économie et les exigences d'une société qui a mené au bout de leurs limites les ressources nécessaires à sa reproduction.

Ainsi, le gonflement de la taille moyenne des ménages et le recul du nombre d'individus vivant seuls renvoient à des processus de recomposition des cellules familiales dans la zone : la crise s'accroissant, les individus qui s'étaient isolés ont rejoint le ménage de leurs géniteurs ou, plus souvent, celui d'un collatéral. Nous sommes donc bien en présence d'une forme d'entraide résidentielle qui témoigne, dans une certaine mesure, du maintien ou d'une réactivation des cohésions familiales. Ces évolutions s'accompagnent par ailleurs de nouveaux types de rapports à l'intérieur des familles. De nouvelles formes de négociations s'instaurent entre les producteurs et leurs dépendants, en particulier dans le domaine de l'accès aux ressources, laissant une plus grande marge aux arrangements (*ibid*) et à des processus de clientélisation des membres du ménage vis à vis de son chef (voir le troisième chapitre).

L'affaiblissement des revenus compromet la capacité des chefs de ménage à prendre en charge la scolarisation de leurs enfants tout en réduisant les possibilités d'embauche de main-d'œuvre. L'intérêt des responsables de groupe domestique pour la fonction productive de la famille s'en trouve accru et ils exigent une plus grande implication des jeunes dans l'activité agricole. La dépendance des cadets envers les aînés, autrefois atténuée par la migration, est aujourd'hui réactivée et prolongée. Ceci provoque une déstabilisation des rôles assignés aux différentes générations à l'intérieur de la famille et bouleverse l'équilibre des solidarités

---

10. L'une des conséquences majeures de cette perte d'autonomie des jeunes est le recul de l'âge au premier mariage observé entre 1988 et 1993 (voir chapitre 4).

familiales. Ces changements réintroduisent la captation de la main-d'œuvre familiale comme élément essentiel de valorisation socio-économique ; et la maîtrise de la force de travail familiale réapparaît aujourd'hui comme une source principale d'inégalités.

Cette évolution concerne également les femmes, pour lesquelles le développement de l'économie de plantation s'était soldé à Sassandra par un bilan négatif. Elles avaient vu s'accroître leur assujettissement vis à vis des hommes, responsables de la production et de sa commercialisation, au sein d'unions souvent fragilisées. Ces inégalités et cette instabilité matrimoniale s'exacerbent avec la crise, qui révèle avec une acuité particulière de profondes inégalités statutaires entre époux. La première est relative aux modes de gestion de la pénurie foncière lorsque les terres réservées aux activités féminines vivrières sont aujourd'hui détournées et accaparées par les hommes à des fins marchandes. La seconde procède du renforcement du contrôle des hommes sur la force de travail de leurs épouses, d'autant plus pesant qu'ils assument plus difficilement leurs charges familiales. Ceci conduit à l'émergence de formes nouvelles de tractation entre conjoints en fonction desquelles, à défaut de projet solide, la satisfaction des besoins matériels et financiers immédiats prédomine, et débouche sur une plus grande marginalisation des femmes qui vivent des parcours matrimoniaux tourmentés. Leur marge de manœuvre tend à se réduire alors que les stratégies alternatives (commercialisation de cultures vivrières, migration vers les villes) offrent des opportunités limitées du fait de barrières structurelles comme l'enclavement de la région et les difficultés d'insertion urbaine pour des femmes faiblement scolarisées.

### **D'une innovation à l'autre : de la fin de la solution migratoire au début de l'intensification des systèmes de production**

Pendant longtemps, l'émigration a constitué le principal ajustement permettant aux sociétés rurales de pallier la saturation foncière de leurs terroirs sans avoir recours à une intensification de leurs systèmes de production, à laquelle il leur était difficile de parvenir dans le cadre de l'environnement institutionnel et technique à leur disposition. Il en a été ainsi pour les paysans mossi s'orientant vers l'ouest du Burkina ou vers les régions forestières du Ghana ou de la Côte d'Ivoire (Boutillier *et al.*, 1977 ; Marchal, 1987) comme pour les planteurs baoulé se dirigeant vers le Sud-Ouest après l'épuisement du front pionnier de la Boucle du cacao (Affou, 1999). De tels mouvements de populations, complétés de transformations de l'organisation familiale et sociale, s'imposaient comme une

alternative beaucoup plus efficace que l'innovation technique dans l'agriculture paysanne. Ainsi, les contraintes posées par la croissance démographique et la saturation foncière, qui auraient pu conduire à des bouleversements techniques majeurs allant dans le sens d'une intensification des systèmes de production, selon le schéma initial d'E. Boserup (1970), ont surtout entraîné des innovations d'ordre démographique, familial et social.

À Sassandra, la baisse de la fécondité, le retard de l'âge au mariage, le regroupement de plusieurs unités familiales sur une seule unité d'exploitation, sont autant d'ajustements qui ont contribué à pallier partiellement des contraintes foncières et démographiques, en rendant moins nécessaires l'intensification du système de production. Cependant, faute de pouvoir faire appel, comme par le passé, à l'émigration vers la frontière agricole, aujourd'hui épuisée, les différentes populations ont dû avoir recours, en plus des ajustements socio-démographiques, à un certain nombre d'innovations techniques. Il s'est agit aussi bien de l'introduction de nouvelle culture dans les systèmes de production et d'échange, tel le cannabis, que de l'usage de nouveaux milieux pour l'exploitation agricole, comme les bas-fonds, ou de la revalorisation d'anciennes techniques, comme la plantation du cacao sous ombrage, ou encore de l'actualisation de certaines formes d'organisation du travail, comme les groupes d'entraide.

Ces innovations dans la production, le plus souvent réservées aux exploitants les mieux dotés en terme de capital foncier et financier ou de connaissances techniques, s'articulent à une série d'innovations dans le domaine de la mobilité, qui sont propres aux individus les moins engagés dans l'arboriculture, individus « sans terre » ou petits planteurs ayant peu de chance d'accéder à une exploitation viable (Balac, 1998). En dehors du redéploiement interne à l'échelle locale de certains d'entre eux, à la recherche de terres encore disponibles ou de quelques emplois d'aides familiaux, ces individus sont conduits à une véritable inversion des flux migratoires antérieurs. Celle-ci s'exprime dans le repli spatial de certains Baoulé sur leur région d'origine (le « V » baoulé) ou les anciennes zones de plantations de l'Est et du Centre-Ouest ivoiriens. Elle s'est traduite également, bien avant les expulsions violentes des dernières années, par le retour de certains Mossi vers le Burkina Faso, où ils se redéplient dans les nouvelles zones de colonisation du Sud-Ouest et de l'est du pays (Marchal et Quesnel, 1996). Cette nouvelle mobilité se fonde sur une réorientation des activités agricoles vers le vivrier marchand pour les Baoulé (Chaléard, 1997a), le maraîchage et le coton pour les Mossi, ou sur la recherche d'un travail salarié. Constituant une innovation exogène au système d'économie de plantation, cette inversion des flux migratoires, organisée souvent dans le cadre de déplacements temporaires ou

alternés, tend à articuler différents espaces de production diversifiée. Elle contribue ainsi à parachever la constitution de réseaux familiaux et de systèmes de pluri-activités, à l'échelle nationale de la Côte d'Ivoire, dans le cas des Baoulé, voire à l'échelle internationale comme pour les Burkinabè. Plus que d'une déstructuration du système d'économie de plantation, il s'agit d'un dépassement de ce système, induit par les individus situés à sa marge.

Mais ces innovations techniques et migratoires ont également permis de contourner, ou de différer, des innovations sociales et institutionnelles que l'épuisement du front pionnier semblait rendre inéluctables. Cette série d'ajustements, conçus de manière plus ou moins endogène aux systèmes d'organisation sociale et productive, s'est ainsi substituée à un déplacement massif de populations, sans cependant déboucher sur une transformation radicale du système d'exploitation et des institutions sociales. Si l'innovation agricole ne peut procéder directement de la pression démographique et de la saturation foncière, dont les effets sont atténués par des réorganisations continues de l'unité familiale et de l'unité d'exploitation (Quesnel et Vimard, 1999), on constate à Sassandra que l'impossibilité d'une extension ou d'un déplacement de l'espace de production oblige à des innovations dans les systèmes d'exploitation agricole qui, conjuguées les unes aux autres, vont dans le sens d'une intensification plus grande, en terme de capital ou/et de travail selon le cas. Cette intensification ne repose pas sur un progrès agro-technologique majeur mais bien davantage sur des améliorations culturelles multiples et une diversification des cultures et de l'usage du milieu, dont la diffusion apparaît grandement conditionnée par la densité et la qualité des communications, tant entre les exploitations appartenant à un même groupe socioculturel qu'entre ces différents groupes. Cet épuisement du front pionnier oblige également à une extraversion de certains individus vers de nouveaux lieux et de nouvelles activités, dans le cadre d'une mobilité renouvelée qui tend à renforcer les liens entre les différents territoires des populations : terroirs d'origine, anciennes et nouvelles zones de colonisation, milieux urbains. Ces innovations contribuent à une complexification croissante des techniques et des rapports de production, ainsi que des espaces de vie et d'activité, tout en permettant une meilleure répartition des risques de façon à réduire la vulnérabilité économique des unités familiales.

En définitive, l'intensification de la production agricole, encore toute relative et conjuguée à une diversification des secteurs et des espaces d'activité des membres de la famille, participe d'un début de stabilisation du système de production et de peuplement du Bas-Sassandra, que l'émigration de certains individus pourrait, paradoxalement, contribuer à conforter. Encore faudrait-il que le cadre politique et macro-institutionnel

national permette la diffusion et l'aboutissement de ces innovations au-delà des structures sociales qui en sont les foyers, qu'il s'agisse des organisations locales ou des réseaux sociaux à forte base ethnique. Le parti-pris d'une polarisation ethno-nationaliste du jeu politique à tous les niveaux de la société ivoirienne (voir Losch, 2000), hypothèque hélas lourdement la capacité des sociétés pionnières à transcender l'épuisement des frontières internes et à inventer des formes stabilisées d'exploitation de leurs propres ressources.

Vimard Patrice, Léonard Eric.

Conclusion.

In : Léonard Eric (dir.), Vimard Patrice (dir.).  
Crises et recompositions d'une agriculture  
pionnière en Côte d'Ivoire : dynamiques  
démographiques et changements  
économiques dans le Bas-Sassandra (Côte  
d'Ivoire).

Paris (FRA), Paris : Karthala, IRD, 2005, p. 315-  
338.

(Hommes et Sociétés). ISBN 2-84586-707-7, 2-  
7099-1550-2